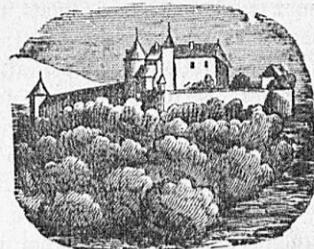




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois, » 2.50
 Etranger . 1 an, » 9.—
 » . . . 6 mois, » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6⁰⁷ 10⁰⁰ 2³⁸ 5⁰⁵ 8⁴⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12³⁵ 4²⁵ 8²⁵ 10³²

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle; ou à l'Impr. de La Gruyère

VARICES

ouvertes, plaies, varicozémias, etc., guérison et prévenue par les

crèmes antivariqueuses fr. 50 la boîte et crèmes antivariqueuses 1 fr. le pot.

Oni partout contre remboursement. Em. Kornhaber, pharmacien diplômé, Genève, Maîtresse 43.

engagerait

quelques garçons émancipés. Salaire dès le début. Se présenter à M. CAILLER, à Broc.

écrites de comptabilité améliorées garantis. Prosp. gratis. M. H. expert compt., Zurich, B91.

serie CASTELLA

d'rue et place du Tilloul BULLE ZWIEBACKS malades et enfants.

A VENDRE

Immobilier à louer l'immeuble N° 10 de la Gruyère, comprenant magasin, caves et dépendances. S'adresser au bureau du journal.

A louer :

une chambre meublée, bien située, chez M. Ryser, sellette.

de la Ville, Gruyères.

le 8 décembre 1906

ée avec Musique

on cordiale.

BERTIN, tenancier.

demande à acheter

de fagots ligneux ou nœuds de foyard. S'adresser à Torche, La Tréme.

les Cokes

de charbon, Briquettes. S'adresser à M. STALDER, Bulle. Téléphone.

ses publiques.

le 29 novembre prochain, sera vendu en mises publiques, sur la place du Marché, à Bulle, deux chars de cheval, fûtes, colliers, et divers accessoires. Couverts et bâches. Le tout est vendu faute de mieux. [1215]

en demande

comme demoiselle de magasin, personne de toute confiance. S'adresser au bureau du journal.

A vendre

de lits complets. S'adresser à M. MASSET, Vaulruz.

A louer :

un appartement dans la maison de M. DEMIERRE, dentiste.

A louer :

un appartement de 2 chambres. S'adresser au bureau du journal.

le 8 décembre 1906

CASSÉE

Hôtel du Chamois à BOTTERENS.

M. Visoni de Fribourg. S'adresser au bureau du journal.

On demande

un scieur. — S'adresser à M. BERTHOUD, au Gottrau, à Châtel-Denis.

PROCLAMATION

Chers citoyens indépendants de la Gruyère,

Les conservateurs gouvernementaux, certains de succomber en n'utilisant que leurs propres forces, ont cru s'assurer la victoire dimanche prochain en s'alliant à l'homme que depuis 10 ans ils appellent le faux frère, le Judas, le **Traître**.

Mais le méchant fait toujours œuvre qui le trompe.

Malgré que le parti fribourgeoisiste ou du moins quelques-uns de ses chefs, accessibles aux promesses gouvernementales et à l'attrait du veau d'or, aient passé avec armes et bagages dans le clan tépelet, qu'est-il arrivé ?

Le peuple gruyérien indépendant s'est ressaisi, il a vu clair et il est en train d'écraser sous son mépris les gens qui ont renié leurs principes et leur ligne de conduite.

Il veut reconquérir sa liberté perdue, il veut nommer au Grand Conseil une députation qui défendra énergiquement les intérêts généraux du canton et ceux du district et voudra sincèrement la réalisation des progrès économiques. Il mettra sa confiance dans des hommes qui, quoique libéraux et indépendants, ont cependant le respect et la pratique de la religion en même temps que la tolérance envers toutes les croyances sincères.

Chers concitoyens,

Nous connaissons votre conscience civique, votre amour du bien du peuple et nous sommes assurés que dimanche prochain

Vous affirmerez par votre vote que vous voulez une politique honnête et loyale,

Vous affirmerez que vous protestez contre le refus de la majorité d'accorder une représentation équitable à la minorité,

Vous affirmerez que vous êtes restés les mêmes hommes qui signiez naguère avec enthousiasme la pétition demandant l'extention des droits du peuple,

Vous affirmerez que vous voulez plus de liberté et plus de justice,

Vous affirmerez que vous désirez l'égalité répartition dans tout le pays non seulement des charges publiques, mais aussi de la manne cantonale à laquelle l'agriculture a autant de droits que les œuvres universitaires,

Vous affirmerez que vous protestez contre tous les privilèges, et en particulier contre le système de fermage de la *Feuille officielle* et des domaines cantonaux qui sont remis en location non pas au plus offrant ni au plus méritant, mais à ceux qui soutiennent le mieux le régime,

Vous affirmerez que vous protestez contre les récents scandales Bossy et Smyrnoff,

Vous affirmerez que vous protestez contre certaines nominations récentes qui sont un outrage au bon sens et à l'honnêteté.

Par vos bulletins de vote, sans abstention, tous au poste, vous repousserez victorieusement l'assaut de la honteuse coalition conservatrice-fribourgeoisiste.

A dimanche!

Vive la Gruyère libérale et indépendante!

Le Comité libéral-démocratique.

Elections au Grand Conseil

du 2 décembre 1906.

Liste libérale-démocratique

du district de la Gruyère.

(19 députés.)

MM.

1. ANDREY, LOUIS, aux Mossettes, Cerniat.
2. AYER LUCIEN, march. de bois, Sorens, fils Cyp.
3. BERTSCHY, AMÉDÉE, propriétaire, Le Bry.
4. BLANC, CHARLES, Bulle.
5. BORCARD, CASIMIR, feu Léon, Grandvillard.
6. BOSCHUNG, JOSEPH, feu André, Bellegarde.
7. DUPASQUIER, EMILE, anc. député, La Tour.
8. DUPASQUIER, JOSEPH, feu Franç., Vuadens.
9. DUNAND, LOUIS, cons. communal, Vaulruz.
10. FAVRE, CASIMIR, anc. cons. com., Broc.
11. GLASSON, FÉLIX, syndic, Bulle.
12. GREMAUD, CASIMIR, anc. syndic, Echarlens.
13. GREMAUD, JOSEPH, anc. député, Vuadens.
14. KOLLY, ALPHONSE, cons. com., La Roche.
15. MURITH, JEAN-BAPT., feu Nicolas, Epagny.
16. PASQUIER, HENRI, notaire, Bulle.
17. PASQUIER, LOUIS, anc. syndic, Maules.
18. SUDAN, LÉON, anc. syndic, Hauteville.
19. TORNARE, LOUIS, des Auges, Charmey.

Contradictions.

Le *Fribourgeois* a toutes les audaces. Dans son numéro d'hier, sous le titre *Causerie électorale*, il reprend son thème favori quoique récent : « *Il n'y a rien à faire*, les citoyens gruyériens ont tout avantage de voter la liste conservatrice. »

Bien plus, il déclare « reconnaître que la seule politique fructueuse et vraiment patriotique consisterait désormais chez nous dans la coopération loyale avec le régime établi, la marche concordante.... C'est par cette voie d'entente, bien mieux qu'au moyen de la lutte directe, que les minorités obtiendraient une représentation écoutée et honorable »

Il est inutile d'insister sur le caractère prosaïquement utilitaire, sur les motifs naïvement étalés d'intérêt matériel qui sont aujourd'hui à la base de la politique du *Fribourgeois*. Qu'il nous suffise de constater que les principes, les grands et immuables principes dont il aimait naguère à parer sa ligne de conduite se sont piteusement effondrés. Il n'en reste rien, plus rien, pas même l'ombre!

Que dire encore du *Fribourgeois* lorsqu'il préconise une politique d'entente! *Quantum mutatus ab illo!* Il y a cinq ans, la majorité du comité libéral gruyérien « désireux de travailler à l'apaisement, au bien et à la prospérité du pays, acceptait les propositions d'arrangement du parti conservateur, en vue des élections au Grand Conseil » (voir déclaration du 22 novembre 1901).

Cet arrangement réservait à chaque parti une

représentation équitable, les fribourgeois ayant pour leur compte 5 candidats, tout comme maintenant dans la liste conservatrice.

La déclaration précitée disait que « 19 députés nommés par tout le district défendraient mieux les intérêts de la Gruyère au Grand Conseil qu'une députation élue par une seule fraction du corps électoral ».

Que faisait à ce moment le *Fribourgeois*? Il brûlait alors ce qu'aujourd'hui il adore. « Il poussait des cris d'orfraie, prenait des airs scandalisés, clamait à la forfaiture et à l'abandon des principes; à son instigation, la parole donnée était retirée, la foi jurée rompue, la convention loyalement obtenue était abrogée » (*Liberté* du 26 novembre 1901).

Dans ce même numéro, la *Liberté* condamnait d'avance l'attitude actuelle du *Fribourgeois* et donnait ce précieux avertissement: « Celui-là ne vous connaîtrait pas qui vous croirait capable de contribuer, d'une manière quelconque, à la pacification de la Gruyère. Il ne nous viendra jamais à l'idée de vous attribuer ce mérite ».

A cette même époque le *Fribourgeois* déclarait que « le régime conservateur et ses chefs d'alors qui sont les mêmes qu'aujourd'hui, MM. Python et Morard, étaient mariés aux radicaux, à la franc-maçonnerie et à la libre-pensée ».

Actuellement vous dites que « le régime conservateur est marié insolublement au sol fribourgeois et n'a jamais accepté la domination radicale sans l'intervention étrangère ».

Quand donc disiez-vous la vérité, ô *Fribourgeois*? Comment voulez-vous que des hommes loyaux et honnêtes puissent croire à votre sincérité et démêlent le fil qui les conduira à la lumière, dans l'écheveau embrouillé de vos contradictions et de vos opinions successives?

Vous qui avez « l'expérience acquise par l'âge et qui n'êtes point comme les jeunes gens à la tête du parti libéral que vous dites irréfléchis, malhabiles et manquant des études approfondies », comment devez-vous, dans votre for intérieur, juger votre œuvre, sinon comme une œuvre néfaste au pays?

Comment pouvez-vous prétendre à l'estime et aux suffrages de ces conservateurs gouvernementaux et de leurs chefs, les Python et les Morard que vous arrosiez naguère si copieusement d'injures?

Non, nous le savons, « vous qui n'êtes pas un naïf, qui n'avez plus des illusions généreuses, » vous ne croyez pas au succès moral de votre volte-face.

Et les conservateurs gouvernementaux, tout comme les libéraux, réprouvent votre attitude et s'approprient à faire rentrer dans le néant, à coups

de bulletins de vote, et votre journal et votre parti caméléon!

S'il en était autrement, la dignité et la pacification de la Gruyère seraient bien définitivement compromises et les progrès économiques que le peuple attend depuis longtemps et qui depuis cinq ans n'ont pas progressé d'une semelle grâce à votre influence dissolvante et brouillonne, risqueraient d'être renvoyés aux calendes grecques.

Les privilèges.

Tout dernièrement, des protestations énergiques ont été formulées au Grand Conseil de Fribourg, par divers députés de l'opposition, contre l'absence de mise en soumission pour le fermage de la *Feuille officielle*.

Ces députés avaient mille fois raison, et le silence de la majorité a été une condamnation du système.

Le pays tout entier a partagé l'indignation des députés protestataires et dans la Gruyère nous avons entendu s'élever de nombreuses critiques contre un abus du même genre qui fleurit depuis trop longtemps chez nous.

Il s'agit aussi de fermage, mais du fermage des domaines que possède le canton dans notre district. Depuis toute éternité, l'Etat traite de gré à gré avec les tenanciers de ses terres, au mépris de la loi, et non seulement il traite de gré à gré, mais il a conservé les mêmes prix de location qu'il y a vingt, trente ans et plus, alors que partout les terres ont énormément augmenté de valeur.

Ce mode d'amodiation s'expliquait autrefois quand il s'agissait de faire défricher et cultiver des terres qu'on ne pouvait affermer à cause des dépenses considérables que leur mise en culture aurait nécessitées.

Mais il y a longtemps que les défrichements sont terminés et longtemps que les tenanciers sont rentrés en possession de leurs avances. A l'heure actuelle, ils s'enrichissent, s'engraissent, et sont naturellement les plus fidèles soutiens du régime, tandis qu'à côté d'eux d'autres campagnards aussi travaillent, et aussi intelligents, vivent péniblement, écrasés sous les impôts et les gros intérêts et n'arrivent qu'à engraisser la terre de leurs sueurs.

Au nom de l'égalité des citoyens inscrite dans notre constitution, nous protestons et demandons qu'on mette fin à ce système qui constitue un réel privilège. Seuls des députés de l'opposition oseront signaler cet abus au Grand Conseil et c'est pourquoi électeurs gruyériens envoyez-y des hommes indépendants.

Pendant le visage de la comtesse avait été lavé soigneusement, les plaques de sang et de vase avaient été enlevées. La marque des coups était ainsi plus visible, mais on retrouvait sur cette figure livide les traces de sa beauté.

M. Lecoq se tenait en haut du billard, se penchant pour examiner de plus près.

— Mme de Trémoré, disait le docteur Gendron, a reçu dix-huit coups de poignard. De toutes ces blessures, une seule est mortelle, c'est celle-ci, dont la direction est presque verticale; tenez, là, un peu au-dessous de l'épaule.

En même temps, il montrait la plaie béante, et sur son bras gauche il soutenait le cadavre dont les admirables cheveux blonds s'éparpillaient sur lui.

Les yeux de la comtesse avaient conservé une expression effrayante. Il semblait que de sa bouche entr'ouverte ce cri allait s'échapper: « A moi! au secours! »

Le père Plantat, l'homme au cœur de pierre, détournait la tête, et le docteur, devenu maître de son émotion première, continuait de cette voix un peu emphatique des professeurs à l'amphithéâtre.

— La lame du couteau devait être large de trois centimètres et longue de vingt-cinq au moins. Toutes les autres blessures, au bras, à la poitrine, aux épaules, sont légères relativement. On doit les supposer postérieures de deux heures au moins de celle qui a déterminé la mort.

Un parti aux abois.

Ils sont à court d'arguments et à bout de souffle, les zéloteurs de notre gouvernement, en ce moment essaimés à travers la campagne fribourgeoise.

Il faut que leur bagage électoral soit bien mince pour ne servir au public autre chose que des histoires de France, ou d'ailleurs.

Car ce fut là, dimanche, le thème favori de tous les orateurs tépelets. Dans la Broye, comme dans la Glâne et dans tous les districts ce fut une même complainte hypocrite qu'ils débitèrent, sur les malheurs de nos voisins. Et pour terminer, cette petite réclame: Comparez ce gouvernement avec notre bon, notre excellent gouvernement, jugez, et vous voterez la liste conservatrice!

C'est avec cette pacotille électoral que les orateurs conservateurs entendent bernier les électeurs. Quelques-uns cependant ont risqué d'autres thèmes. Ils ont d'abord entonné cette vieille antienne

Il y en a point comme nous.

Oui, il s'en est trouvé pour dire que, dans sa sollicitude, notre gouvernement favorisait spécialement l'agriculture fribourgeoise.

Voyez de quelle façon il la favorise:

Bon an, mal an l'Etat prend 3 millions d'impôts dans la poche des contribuables fribourgeois; et on trouve superbe ce geste de prélever, sur ces 3 millions, la bagatelle de trois cent mille francs pour l'agriculture. On se garde bien de dire qu'une somme pareille, sinon supérieure, sert à payer la nuée de professeurs au service des rastaquouères polonais ou bulgares qui peuplent l'Université.

Et l'on crie bien fort que dans sa magnificence, l'Etat entretient... nos routes! Jugez donc quelle faveur. Comme si la légion des contrôleurs et cantonniers, ces fidèles esclaves du gouvernement n'étaient pas payés avec l'argent des contribuables fribourgeois.

Puis ce fut le tour des temps anciens et du régime de 1848, que les porte-paroles gouvernementaux ont fait revivre. Ils proclament partout que

les radicaux ont livré la Gruyère à l'étranger.

C'est, depuis 50 ans, leur reproche.

De nos jours encore, ils blâment ce régime qui a confié le château de Gruyères aux mains pieuses de patriotes suisses qui ont embelli et enrichi ce reliquaire des gloires de l'antique Gruyères. Mais ces contempteurs du régime radical oublient qu'aujourd'hui encore un gros personnage, un chef conservateur gruyérien, se fait de copieuses rentes en passant aux mains des étrangers les domaines et les montagnes de la Gruyère. Oui, Gruyériens, ces montagnes qui bornent votre horizon ne vous ap-

— Bien! fit M. Lecoq.

— Remarquez, reprit vivement le docteur, que je n'é mets pas une certitude; j'indique simplement une probabilité. Les phénomènes sur lesquels se base ma conviction personnelle sont trop fugitifs, trop insaisissables de leur nature, trop discutés encore pour que je puisse rien assurer.

Cet exposé du docteur parut vivement contrarier M. Lecoq.

— Cependant, dit-il, du moment où...

— Ce que je puis affirmer, interrompit M. Gendron, ce que sans scrupules j'affirmerais devant un tribunal, sous la foi du serment, c'est que toutes les plaies contuses de la tête, à l'exception d'une seule, ont été faites bien après la mort. Pas de doutes, pas de discussions possibles. Voici, au-dessus de l'œil, le coup donné pendant la vie. Comme vous le voyez, l'infiltration du sang dans les mailles des tissus a été considérable, la tumeur est énorme, très noire au centre et plombée. Les autres contusions ont si peu ce caractère que même ici, où le choc a été assez violent pour fracturer l'os temporal, il n'y a aucune trace d'ecchymose.

— Il me semble, monsieur le docteur, insinua M. Lecoq, que de ce fait acquis et prouvé, que la comtesse a été, après sa mort, frappée par un instrument contondant, on peut conclure que c'est également lorsqu'elle avait cessé de vivre qu'elle a été hachée à coups de couteau.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 33

LE Crime d'Orcival

PAR ÉMILE GABORIAU

M. Lecoq crut devoir s'incliner.

— Eh bien! reprit le médecin, vos prévisions se trouvent réalisées. Entre le premier coup de poignard qui a donné la mort et les autres, il ne s'est peut-être pas écoulé tout le temps que vous supposez, mais je suis persuadé que Mme de Trémoré avait cessé de vivre depuis près de trois heures, l'orsqu'on l'a frappée de nouveau.

M. Gendron s'était approché du billard et lentement il avait relevé le drap mortuaire, découvrant ainsi la tête et une partie du buste du cadavre.

— Eclaircissez-nous donc, Plantat, demanda-t-il.

Le vieux juge de paix obéit. Il prit la lampe et passa de l'autre côté du billard. Sa main tremblait si fort que le globe et le verre s'entrechoquaient. La lumière vacillante promenait sur les murs des ombres sinistres.

partiennent plus
vous n'êtes que
nous, le bailli

Faut-il encore
mentaux vont
qui donne à
justice, cette
criants abus
dans une caisse
caisses de l'Et

Et cet esprit
qui, avec un
d'un notaire-
reau fribourge
un cercle impo
est veuf de se
cercle, le juge
l'heureux don
faitement inco
retirer tous les
comais les éme
Et cela dure

CONF

Nouvelles m
dernière école
velle cartouch
actuelles en c
la charge de p
la portée du p

Les chèques
de l'année, hu
été ouverte de
ses. On comp
cents comptes

Les dépôts
que les prévis
en moyenne d

Le placement
porte à l'adm
soixante-quin
sera accordé a

Les assura

a commencé n
et il a discuté
sacrera à cet
courant de c
importante p
quelle on pré
projet est lié.
fédération per
une somme d
des ressources
moyen du mo
du Départem
deux reprises
actuelles ne p
l'assurance;
Conseil fédér
quel il justifie
dans quelque
rété le Consei
que les compt
assez considér
le nombre de
passer de res

Zurich.

rété samedi,
gant allemand
pour vol de b
individu ava
d'une baronn
rent à Rome,
devaient aller
les malles sur
sur Zurich et
gue à Rome

aux abois.

rguments et à bout de souf-
notre gouvernement, en ce
ravers la campagne fribour-

age électoral soit bien mince
ic autre chose que des his-
ailleurs.

che, le thème favori de tous
Dans la Broye, comme dans
es districts ce fut une même
u'ils débitèrent, sur les mal-
t pour terminer, cette petite
gouvernement avec notre
gouvernement, jugez, et vous
patrice !

otille électoral que les ora-
tendent bernier les électeurs.
lant ont risqué d'autres thè-
tonné cette vieille antienne

nt comme nous.

uvé pour dire que, dans sa
ernement favorisait spécia-
bourgeoise.

on il la favorite :

at prend 3 millions d'impôts
tributables fribourgeois ; et
gecte de prélever, sur ces 3
de trois cent mille francs
ne garde bien de dire qu'une
supérieure, sert à payer la
ervice des rastaquouères
ui peuplent l'Université.

t que dans sa magificence,
routes ! Jugez donc quelle
gion des contrôleurs et can-
esclaves du gouvernement
ec l'argent des contribuables

es temps anciens et du ré-
porte-paroles gouvernemen-
Is proclament partout que

**at livré la Gruyère
tranger.**

, leur reproche.
ils blâment ce régime qui
Gruyères aux mains pieuses
i ont embelli et enrichi ce
e l'antique Gruyères. Mais
gime radical oublie qu'au-
os personnage, un chef con-
fait de copieuses rentes en
étrangers les domaines et
yère. Oui, Gruyériens, ces
t votre horizon ne vous ap-

ivement le docteur, que je n'é-
indique simplement une proba-
r lesquels se base ma conviction
tife, trop insaisissables de leur
re pour que je puisse rien assu-

parant vivement contrarier M.

moment où...

mer, interrompit M. Gendron,
firmerais devant un tribunal,
est que toutes les plaies contuses
une seule, ont été faites bien
tes, pas de discussions possibles.
le coup donné pendant la vie.
infiltration du sang dans les
nsidérable, la tumeur est énorme,
mbée. Les autres contusions ont
ême ici, où le choc a été assez
s temporal, il n'y a aucune trace

eur le docteur, insinua M. Le-
et prouvé, que la comtesse a
sa par un instrument conton-
ne c'est également lorsqu'elle
a été hachée à coups de couteau.
(A suivre.)

partiennent plus ; l'étranger en est le maître et
vous n'êtes que les serfs de celui qui se fait, chez
nous, le bailli de l'étranger.

Faut-il encore dire que les orateurs gouverne-
mentaux vont en louant la justice gouvernementale
qui donne à chacun ce qui est dû. Est-ce cette
justice, cette honnêteté qui vient de commettre de
criants abus de favoritisme en faisant déverser
dans une caisse électorale le flot d'or détourné des
caisses de l'Etat ?

Et cet esprit de bienveillance envers la Gruyère
qui, avec un empressement bien significatif la dote
d'un notaire-avocat dont s'honore si peu le bar-
reau fribourgeois, tandis que depuis plus de 5 ans,
un cercle important de justice de paix du district
est veuf de son greffier. Vrai est-il que dans ce
cercle, le juge, entr'autres arrangements, possède
l'heureux don de savoir concilier les fonctions par-
faitement incompatibles de juge et greffier et d'en
retirer tous les avantages, en faisant servir à son
commiss les émoluments du greffier manquant.

Et cela dure depuis tantôt cinq ans !

CONFÉDÉRATION SUISSE

Nouvelles munitions. — On s'est servi, à la
dernière école de tir de Wallenstadt, d'une nou-
velle cartouche, qui se distingue des munitions
actuelles en ce qu'elle est plus longue et en ce que
la charge de poudre étant plus forte, la vitesse et
la portée du projectile en sont aussi augmentées.

Les chèques postaux. — On estime qu'à la fin
de l'année, huit mille comptes de chèques auront
été ouverts dans les divers bureaux de poste suis-
ses. On compte sur une augmentation de cinq
cents comptes l'année prochaine.

Les dépôts sont en général beaucoup plus élevés
que les prévisions le laissaient supposer ; ils sont
en moyenne de dix-huit cents francs.

Le placement d'une partie de ces sommes rap-
porte à l'administration des postes environ cent
soixante-quinze mille francs. L'intérêt moyen qui
sera accordé aux déposants est de vingt francs.

Les assurances ouvrières. — Le Conseil fédéral
a commencé mardi l'examen du projet d'assurance
et il a discuté les vingt premiers articles ; il con-
sacrera à cet objet encore deux séances dans le
courant de cette semaine. La discussion la plus
importante portera sur la question financière à la-
quelle on prétend, non sans raison, que le sort du
projet est lié. Il s'agit en effet de savoir si la Con-
fédération peut prélever sur le budget ordinaire
une somme de 7 à 8 millions ou s'il faudra créer
des ressources extraordinaires, par exemple au
moyen du monopole du tabac. M. Comtesse, chef
du Département des finances, a déjà déclaré à
deux reprises aux Chambres que les ressources
actuelles ne permettraient pas de faire les frais de
l'assurance ; il soumettra ces jours prochains au
Conseil fédéral un mémoire documenté dans le-
quel il justifiera sa manière de voir. Nous saurons
dans quelques jours à quelle opinion se sera ar-
rêté le Conseil fédéral. En attendant, on assure
que les comptes de 1906 solderont par un déficit
assez considérable et ce résultat n'augmentera pas
le nombre de ceux qui prétendent qu'on peut se
passer de ressources extraordinaires.

Zurich. — *Un vol de 400,000 fr.* — On a ar-
rêté samedi, dans un hôtel de Zurich, un commer-
çant allemand poursuivi par la police italienne
pour vol de bijoux de quatre cent mille francs. Cet
individu avait fait à Florence la connaissance
d'une baronne autrichienne. Tous deux se rendi-
rent à Rome, où ils vécurent ensemble. De là, ils
devaient aller à Naples ; mais au lieu de consigner
les malles sur Naples, l'amoureux les fit diriger
sur Zurich et disparut ensuite, laissant sa compa-
gne à Rome sans bagages d'aucune sorte. On a

retrouvé dans une valise de l'individu tous les bi-
joux de la baronne.

Valais. — *Poignardé.* — Dans une dispute
entre ouvriers italiens, l'un d'entre eux a été as-
sassiné samedi soir, vers 10 heures, à Trois-tor-
rents. La malheureuse victime est un jeune homme
de 27 ans ; il a reçu plusieurs coups de couteau à
la poitrine.

ÉTRANGER

France. — *Triple assassinat.* — Un crime
horrible a été découvert à Pnyoo (Pyrénées). Un
vieillard de soixante-quinze ans, M. Celès-Dar-
rieusas, a été trouvé assassiné dans sa demeure,
ainsi que son jeune domestique et sa vieille bonne.
Tous trois ont la tête fracassée. M. Darrieusas
avait fait récemment un assez gros héritage. Le
coffre-fort a été défoncé et les valeurs qu'il conte-
nait enlevées.

Russie. — *Un train attaqué par les bri-
gands.* — Le rapport officiel concernant l'attentat
commis près de la station de Sharopan relate que
lorsque les voleurs au nombre d'une quinzaine ou-
vrirent le feu contre le train, le mécanicien voyant
son camarade blessé s'affola et renversa la va-
peur. Le train s'arrêta et les malfaiteurs s'empa-
rèrent de vingt mille roubles.

Les employés du train firent feu sur les bri-
gands ainsi que les gendarmes qui accompagnaient
le convoi.

Un gendarme a été tué et plusieurs brigands
blessés.

On a trouvé sous le train des fragments de
bombe ainsi qu'une bombe sous un pont situé près
du lieu de l'attentat.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — M. le conseiller d'Etat
Charles de Weck décline une nouvelle candidature
au Grand Conseil et se retire des affaires publi-
ques.

Chronique de la Glâne

La population de Romont tout entière s'est
associée au deuil cruel qui frappe si douloureuse-
ment la famille de son vénérable syndic, M. Phi-
lippe Clément, par la mort de son fils, Monsieur
le D^r Alfred Clément, décédé lundi, à l'âge de 39
ans.

Doté d'une intelligence très ouverte, de rares
qualités de compréhension et d'une inlassable opi-
niâtreté au travail, M. Alfred Clément avait fait
des études médicales qui ouvraient devant lui un
brillant avenir. Déjà sa réputation de médecin
habile autant que consciencieux et dévoué s'était
affirmée et répandue dans le temps très court où
il avait pu exercer son art, lorsque la maladie le
força à suspendre, puis à interrompre tout à fait
l'exercice de cette profession à laquelle il avait
donné tout son zèle juvénile et dans laquelle il
avait usé, en peu de temps, toutes ses forces phy-
siques.

Une parfaite loyauté de caractère et une grande
droiture de conscience avaient gagné à M. le D^r
Alfred Clément l'estime et la sympathie générales.
Sa mort n'est pas seulement une perte pour la
science, à laquelle il était appelé à rendre de réels
services ; elle est avant tout un deuil de cœur
pour beaucoup, à Romont et ailleurs.

Nous présentons à la famille du regretté défunt
nos sympathiques condoléances.

GRUYÈRE

La corruption. — *Nous citons tout de suite.*
— Nous signalions dans notre dernier numéro la

manière de faire de la propagande de nos adver-
saires et nous mettons en garde les citoyens en
citant un cas.

La *Liberté* nous demande de préciser. Nous
regrettons de falloir indiquer les personnes en
cause, mais voici les faits d'une façon plus claire.

1° Le fait en question s'est passé aux dernières
élections.

2° Un magistrat de l'ordre judiciaire fit accep-
ter d'un facteur, à Bulle, la somme de 30 fr. pour
l'engager à voter la liste gouvernementale.

La *Liberté* est-elle satisfaite ?

Voulez-vous encore d'autres cas ?

Relisez encore le *Fribourgeois* d'il y a cinq ans.

C'est pourquoi soyons sur nos gardes.

A propos d'une nomination. — La *Li-
berté* voudrait accréditer l'opinion que dans la
nomination d'un notaire en remplacement de M.
Currat, le Conseil d'Etat ne pouvait faire autre-
ment qu'il n'a fait, lié qu'il était par la loi.

Or chacun sait que la loi citée n'a absolument
pas un caractère impératif. Au surplus, si le Con-
seil d'Etat s'était cru obligé par la loi, il eut dû
nommer le notaire sur les rangs qui était le plus
anciennement cantonné. *C'est ce qu'il n'a pas fait.*

Que vaut après cela le démenti de la *Liberté* ?

Rien et notre critique subsiste entière.

M. Python voyage. — Le *Messenger* nous
apprend que M. l'avocat Biemann se trouvait à
Bulle, lundi dernier. Cette constatation donne na-
turellement à nos tépelets l'occasion de dire que
M. Biemann était en voyage électoral, ce que nous
ignorons.

Mais, nous nous demandons pourquoi le *Messa-
ger* ne parle pas aussi des allées et venues de M.
Python, dans notre district. Car depuis quinze
jours M. Python, conseiller d'Etat, est en voyage.

Il est un jour à Albeuve, le lendemain à La Ro-
che, à Broc, un autre jour ailleurs. Il visite entre
temps la Broye, la Vevyese et d'autres lieux en-
core. Il est partout, sauf à sa place, à la Chancel-
lerie.

Or, nous nous demandons si les contribuables
fribourgeois paient un traitement de 6000 fr. à
M. Python pour battre la campagne, pour courir
les assemblées électorales, ou s'occuper des fonc-
tions de conseiller d'Etat.

Le *Messenger* voudra-t-il bien nous renseigner
sur ce point ?

Macabre trouvaille. — On a découvert,
l'autre jour, à Vuaden, près de la route cantonale,
au-dessus du lieu dit « le Maupas », quinze sque-
lettes humains enfouis dans le sol à une profon-
deur de 60 centimètres. Aucun objet n'ayant été
trouvé à côté de ces ossements, on n'a pu établir
à quand remonte cette sépulture.

Assemblée conservatrice. — Mardi soir
à Riaz, petite assemblée à laquelle causait M. Car-
dinaux, ancien surveillant des travaux du C. E. G.
dans la Haute-Gruyère. On a dû rire.

Peut-être la Haute-Gruyère regrettera-t-elle de
ne pas avoir aussi de ces petites séances foli-
channes.

AVIS

Les nouveaux abonnés pour 1907 rece-
vront le journal d'ici au *Nouvel-An* sans
augmentation de prix.

En prenant, le matin de bonne heure

comme premier déjeuner une tasse de l'excellent Café de
malt de Kathreiner, on sentira au bout de peu de temps
l'effet salubre et durable d'un régime aussi rationnel.
Le Café de malt de Kathreiner réunit notamment au goût
et à l'arôme du bon café les avantages caractéristiques
et partout si appréciés du malt, ce qui en fait une *boisson
de santé dans toute l'acceptation du mot.* Voici ce que det
vraient méditer tous ceux auxquels le café ne convien-
pas, ou ceux qui souffrent, qui sont nerveux ou débiles.

La famille ROULLIER remercie la Chorale de Bulle, et toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie, pour le oeil qui vient de les frapper.

Ouvrier et apprenti cordonnier sont demandés de suite, chez **A. Sudan**, cordonnier, en face de l'Hôtel du Sapin, à Charmey.

AVIS

Je soussigné informe mes clients que M. Placide DEVAUD, à Marens n'est pas chargé de représenter mon commerce de **graines potagères**. Ce travail est confié à **M. Maxime Romanens, à Sorens.**

ROULIN
Commerce de graines
La Roche.

Vente de domaine

Mad. Marie née Fragnère, épouse de Théophile MEILLAZ, à Billens, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, la **jolie propriété** qu'elle possède à Billens, comprenant **maison d'habitation, grange, écurie** (le bâtiment de la forge non compris) et environ **8 1/2 poses de bon terrain presque entièrement attenant.**

La mise aura lieu à l'Auberge de Billens, **lundi 17 décembre prochain**, dès 1 heure de l'après-midi.

Pour conditions et renseignements, s'adresser à Ch. BOSSON, notaire à Romont.

Samedi 8 décembre

CASSÉE à l'auberge du BRY.

Bonne musique.
Invitation cordiale
EUCHS, tenancier.

Vins fins

| | la bouteille |
|---------------|--------------|
| Malaga doré | fr. 2.- |
| » sup. | 3.- |
| Madère | 2.20 |
| » vieux | 3.20 |
| Oporto | 3.50 |
| Xérés | 2.- |
| Moscatel | 2.50 |
| Vermouth | 1.70 |
| Asti mousseux | 1.70 |

Se recommande :
F. RIBES, à Bulle.

On demande à louer un domaine de 15 à 20 poses. Le bureau CORPATAUX et PILET, à Vevey, renseignera.



Gîte

In **Chaboz**, rière Eney, propriété de l'Institut DUVILLARD, est mise en location, par voie de mises publiques, à l'auberge des **Addoux** (salle particulière), à **Epargny**, le **lundi 3 décembre prochain**, de 2 à 3 heures de l'après-midi.

Savon mou blanc argenté pour machine à laver.
Savon mou jaune à dégraisser.
Huile à brûler double épuration.
Huile à parquet.
Résinolite.

En vente chez
Vve Louis TREYVAUD
38, Grand'rue, **Bulle.**

Vogt, Gygax & Lüdi, Genève.

(Représentant F. Rime.)

Rue Versoines N° 15 - 15 bis.

(Même maison à Zurich.)

1^{res} Références.

Construction et Installation de **Machines et Ustensiles** pour toutes les Industries du lait.

Ecrémeuses, Pompes, Séparator. — Barattes grandes et petites.

Pots à lait extra fort "Zoug". — Moules à beurre.

Appareils pour éprouver les laits. — *Présure* liquide et en poudre.

Colorant pour fromage et beurre, etc.

— Fabrication suisse. —

Demandez notre grand catalogue illustré **gratuit et franco.**

Fabrication de foyers, chaudières, etc.

A vendre pour raison de santé dans une vile du canton de Fribourg, un

HOTEL avec CAFÉ bien achalandé.

Excellentes caves meublées, salle à manger, vaste salle pour sociétés, 20 chambres confortablement meublées pour voyageurs; écurie pouvant contenir 30 chevaux; joli jardin attenant. Par sa situation exceptionnelle, cet établissement offre un avenir assuré à tout preneur actif et intelligent.

S'adresser par écrit, sous initiales **H5232F**, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Crédit Gruyérien, à Bulle.

L'Etablissement reçoit actuellement des dépôts d'espèces aux conditions suivantes :

en compte-courant au **3 1/2** et **3 3/4** %;

en compte d'épargne, au **4** et **4 1/4** %;

à terme de 1, 3 ou 5 ans, au **4** et **4 1/4** %.

Les anciens dépôts en compte-courant et en compte d'épargne bénéficient de ces conditions dès le 1^{er} janvier dernier.

Tous coupons de dividende ou d'intérêt de valeurs suisses sont reçus en paiement ou encaissés **sans frais ni retenue quelconque.**

BOUCHERIE AUGUSTE SOTTAS

Ruelle du Lion-d'Or.

Dès aujourd'hui

Viande de 1^{re} qualité

à partir de **70 cent.** le demi-kilog.

Imprimerie de la Gruyère

Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographiques en tous genres, tels que :

Journaux et brochures;

Programmes, prospectus, cartes d'adresse, de visite, de convocation, etc.;

Formulaires pour les administrations, le commerce, l'industrie, etc.;

Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, circulaires, etc.



Registres et carnets à souche, tableaux, etc.;

Statuts et règlements de sociétés, etc.;

Etiquettes volantes toile, parchemin, gommées, bordereaux, etc.;

Enveloppes avec raison sociale imprimée.

Prix très modérés.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Achetez vos Chapeaux feutre à la

Grande Chapellerie **Tobie BEC** Grand'rue 32 BULLE

Par son choix considérable de **2000 chapeaux feutre** vous êtes sûrs de trouver ce que vous désirez à des prix défiant toute concurrence. Seul dépositaire des plus grandes marques de fabrique connues *Christys, Borsalino, Mills* et *Kunter.* — Prix fixe. —

On engagerait

de suite **quelques garçons** émancipés des écoles. Salaire dès le début. Se présenter aux Usines **CAILLER**, à Broc.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch**, expert compt., Zurich, B91

A VENDRE

on éventuellement à louer l'immeuble N° 122, rue de Gruyères, comprenant magasin, deux étages et dépendances.

S'adresser au bureau du journal.

A louer :

une **jolie chambre meublée**, bien exposée au soleil, chez **M. Ryser, seller, Bulle.**

On demande à acheter

8 à 900 fagots ligneux ou nœuds de sapin, ou foyard.

S'adresser à **Torche, La Tréme.**

A louer :

un appartement dans la maison **DEMIERRE**, dentiste.

Ciment universel

la meilleure colle liquide

En vente à

l'imprimerie de „**La Gruyère**”

En flacons de 40 et 65 cent.

A vendre

au centre de la ville de Bulle une **maison** comprenant quatre logements, magasin, grandes dépendances.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle sous chiffres **H2277B.**

Cours de danse.

Tenue, maintien, donné par **M. C. REYNOLD**, professeur à Vevey et environs. Un cours de douze leçons de deux heures sera donné à l'Hôtel Moderne, tous les dimanches, de 3 h. à 5 heures pour enfants et de 8 à 10 heures pour Demoiselles et Messieurs.

Résultats garantis.

Prix du cours 25 fr. Pour renseignements et inscriptions s'adresser au dit hôtel ou chez **M. Baudre**, libraire, à Bulle.

N. B. Les cours n'auront lieu que si le nombre des participants est suffisant.

Mises de bois.

Vendredi 30 novembre la Commune d'Estavannens vendra en mises 300 mètres cubes de beaux billons par numéros; du bois de charpente première qualité et un bon nombre de moules de sapin situés au **Fossard** et au **Perru.**

Rendez-vous des miseurs à la Pinte à 9 h.

Estavannens, le 22 septembre 1906.

Le Secrétaire communal.

Mises de bois.

La mise annuelle des bois de la Commune de **Nairivue** aura lieu le **lundi 3 décembre**, à l'Hôtel du **Lion-d'Or**, à **Nairivue**, dès les 2 heures. Ces bois de commerce et de charpente sont très bien situés dans la forêt de **Sorneirivue**, à proximité du village.

Le forestier communal sera à la disposition des miseurs le même jour pour visiter les bois, dès les 9 heures du matin.

Nairivue le 19 novembre 1906.

Par ordre :
Le Secrétariat communal.

On demande

un **bon scieur.** — S'adresser à **M. Louis BERTHOUD**, au Gottrau, à **Châtel-St-Denis.**

DOMAINE

de 15 poses avec maison d'habitation, grange à pont, eau intarissable, est à vendre à **Morlon.** — S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Pour se procurer une bonne bicyclette, on s'en va directement chez

Jos. GREMAUD, mécanicien, seul agent à BULLE

des marques distinguées **PEUGEOT** et **ADLER** dont la renommée n'est plus à faire. — Bicyclettes neuves à roue-libre depuis 180 fr. — Grand choix de machines en magasin, dans toutes les hauteurs de cadres. Développement et forme du guidon au choix du client sans augmentation de prix. — Bicyclettes à deux et à trois vitesses. — Catalogue franco sur demande.